

# MOUTHIER

SUR BOËME



## BULLETIN MUNICIPAL

### D'INFORMATION

JUIN 1983 N° 12



## LE MOT DU MAIRE

=====  
=====

C'est après beaucoup d'hésitation que j'ai accepté de me présenter d'abord comme conseiller municipal, puis, entre les deux tours, comme Maire ; en effet, peu nombreux sont ceux qui me connaissent .

Bien que vivant à Mouthiers depuis 1971, j'y ai mené une vie discrète entre ma famille, ma profession et mes activités associatives.

J'ai en effet, toujours travaillé pour la collectivité, soit comme délégué syndical, soit comme animateur d'association (Association Solaire d'Aquitaine, Association Soleil Vert, Association pour l'utilisation des ressources énergétiques du canton de Blanzac), soit encore lorsque Monsieur PLOQUIN me demandait de participer à certains dossiers communaux (lagunes, stages pour les jeunes) .

Ces activités, concernant un secteur spécialisé, celui de l'énergie, ou une population encore peu nombreuse, de sensibilité écologiste, n'ont pas été connues de la majorité de la population .

Pourtant, elles ont suffi à me classer comme un candidat dit "de gauche", ce que je suis sans aucun doute, et sans parti pris .

La campagne électorale pour les municipales a été marquée par des incidents regrettables . Une fois de plus, l'intolérance, engendrée par l'ignorance et génératrice de paroles et d'actes indignes d'hommes responsables a fait des ravages . Je le regrette et le condamne . Mais nous devons oublier .

J'entends bien maintenant montrer à chacun que je suis le Maire de tous et que j'ai la capacité de gérer au mieux notre commune dans le respect le plus profond de la démocratie .

Ne l'ai-je pas déjà montré ?

Toutes les commissions sont largement ouvertes . Chacun (et vous y êtes nombreux) peut venir apporter sa contribution pourvu qu'il parle au nom de l'intérêt collectif . En retour, toutes les informations et tous les moyens nécessaires à un travail efficace sont fournies aux commissions . Les dossiers sont ouverts . Tout est clair . Travaillons ensemble .

Je tiens ici à remercier au nom de tous, Monsieur PLOQUIN, que nous avons tenu à nommer Maire Honoraire dès notre première séance du Conseil Municipal .

Grâce à lui, les objectifs sont tracés et, s'il n'est plus notre Maire en activité, il est encore et heureusement bien présent et participe activement à nos travaux .

Un mot aussi pour l'équipe de conseillers que vous avez élue . Volontaires et efficaces, très souvent sollicités depuis le mois de Mars, ils n'ont jamais ménagé leurs efforts .

Avec eux, avec vous, nous avons à mener à bien la réalisation des équipements indispensables à une commune de 2 000 habitants , mais aussi à imaginer un avenir social, culturel, économique capable de mobiliser toutes les bonnes volontés .

Bernard GERMON .



et que les habitants de ceux-ci se sentent mieux intégrés à la vie de la Commune, Monsieur le Maire a souhaité la création de QUATRE COMITES DE VILLAGES . Chacun es compétent pour l'ensemble des villages situés sur environ un quart de la superficie de notre commune . Ils sont animés par quelques conseillers municipaux auxquels se sont joints des habitants des villages concernés . Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues . Chaque vendredi, de 18 à 20 heures se tient à la mairie, en même temps que la permanence du Maire, une permanence assurée par au moins un représentant d'un comité . Chaque semaine, une rotation amène un comité différent . Vous pouvez venir exposer vos remarques ou problèmes .

Vous trouverez dans ce bulletin quatre plans des villages rattachés à chacun des quatre comités ainsi que quelques indications sur chacun d'eux .

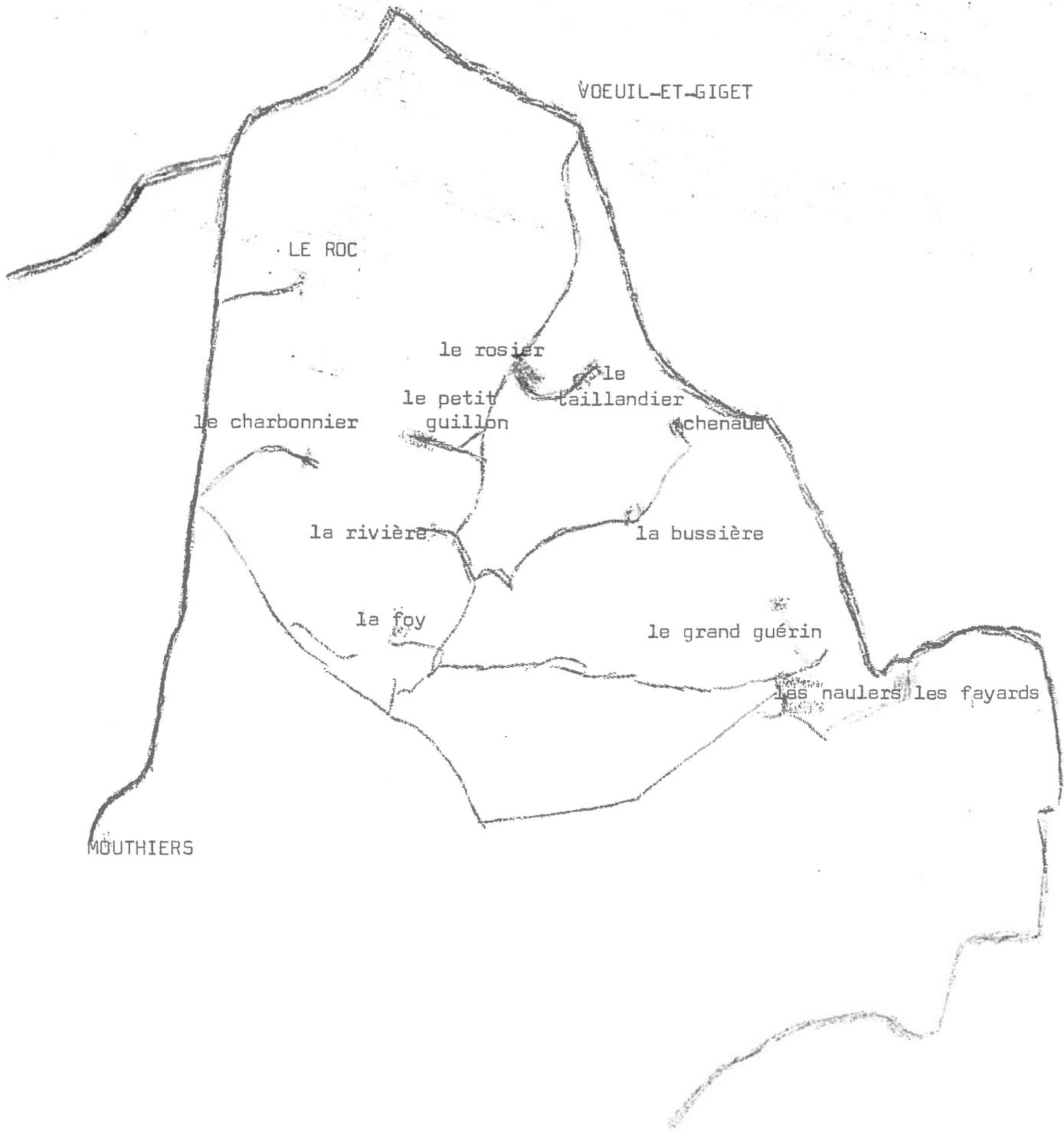
\*  
\* \* \*

Après ces quelques observations sur les dernières élections, il ne reste qu'à souhaiter que la coopération fructueuse qui s'est instaurée entre tous, élus et population, pour le plus grand profit de notre commune, survive à l'effritement du temps et se poursuive pendant les années à venir .

James LATHIERE .

# COMITÉ DE VILLAGES NORD-EST

---





COMITE DE VILLAGES NORD-OUEST



MEMBRES DU COMITE DE VILLAGES NORD-OUEST :

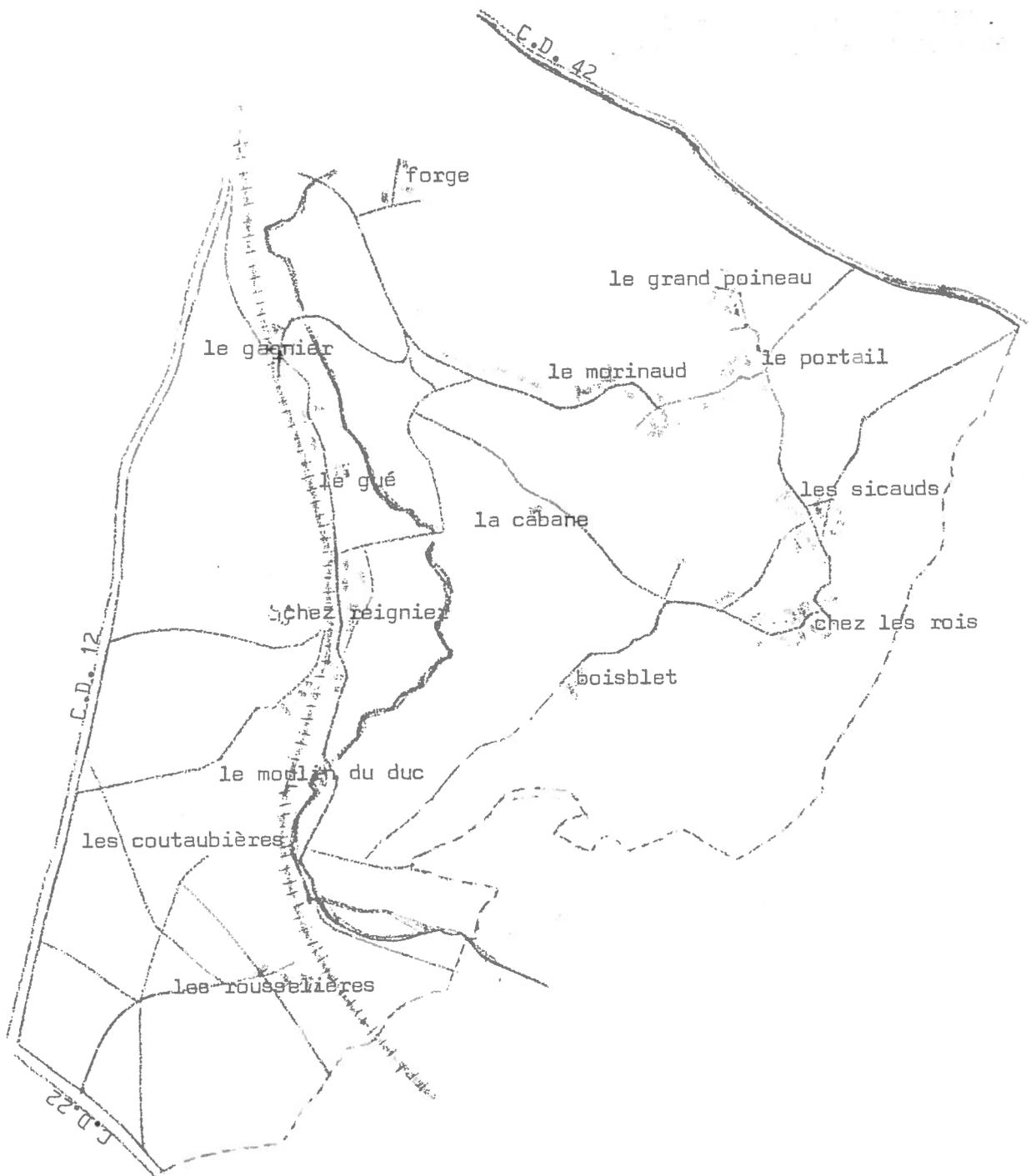
Président : M. JOBIT Jean-Pierre la gaillarderie

Vice-Président : M. BARBE Hugues le grand guillon

Membres : M. ROUX Pierre les roches, Mme DANEAU, chez l'hérault,  
MM. MOREAU Maurice les roches, LAURIERE Bernard Mme LAURIERE Francette  
lotissement communal les justâces .

Les responsables du comité informent les habitants des villages concernés qu'ils se tiennent à leur disposition pour tous renseignements concernant leur village ;

# COMITÉ DE VILLAGES DU SUD-EST



Le Comité de villages Sud-Est informe les habitants des villages inclus dans la zone délimitée par la plan ci-joint, que ses membres se tiennent à leur disposition pour recevoir toute suggestion concernant la vie de leur village .

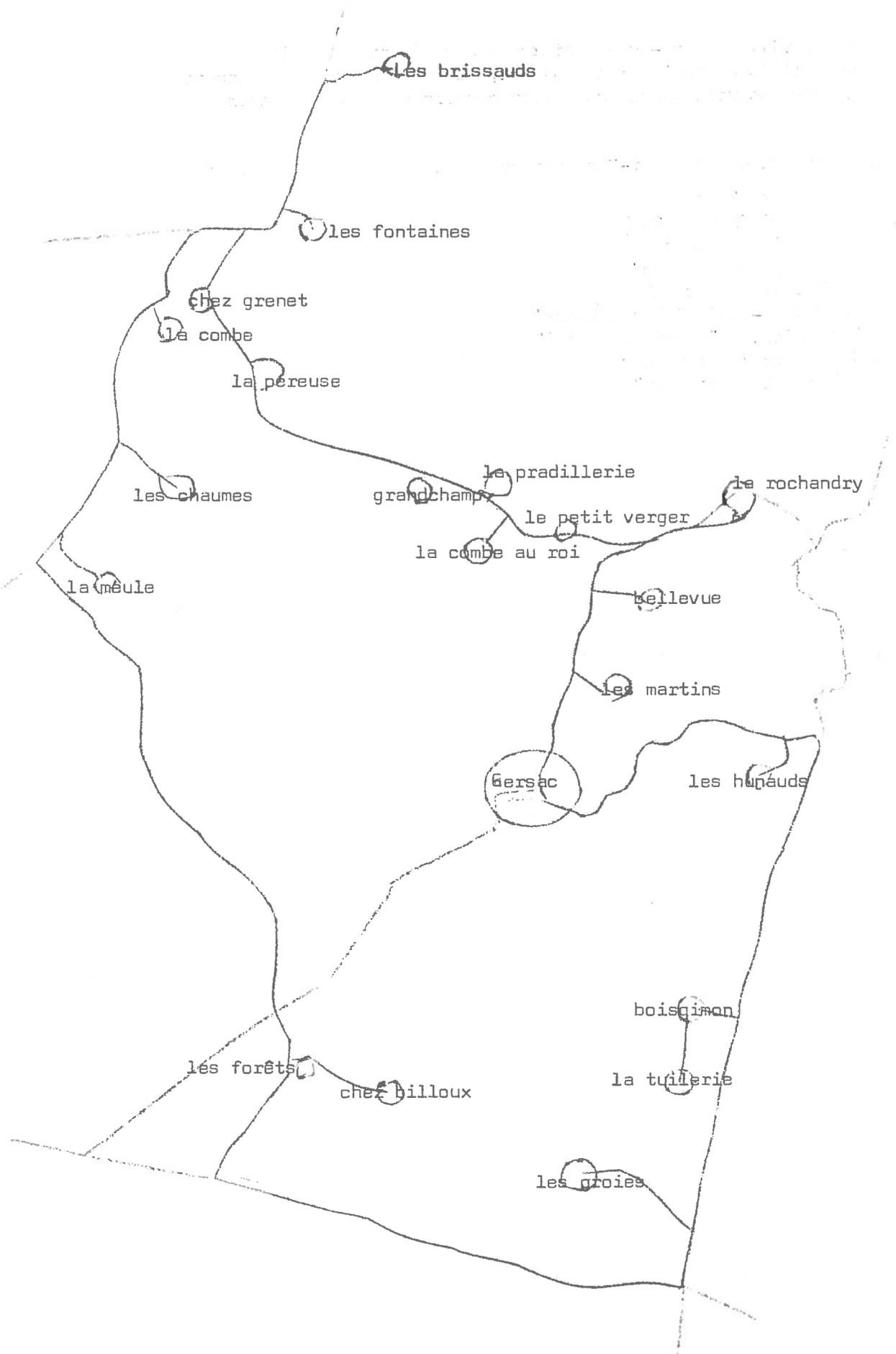
Une permanence sera assurée à la mairie le vendredi de 18 à 20 heures en fonction du calendrier suivant :

9 septembre 83 MM. BOUREAU et RIFFAUD  
7 octobre 83 MM PRUDHOMME et Mme VALLAT .

Eventuellement, chaque membre du comité peut-être contacté aux adresses suivantes :

M. GROS Serge le grand poineau  
M. BOUREAU Albert le portail  
M. PRUDHOMME Pierre les reigniers  
M. LECHAT Dominique le gué  
M. RIFFAUD Gérald le portail  
Mme VALLAT Raymonde la cabane .

# COMITE DE VILLAGES SUD-OUEST





C O M P T E - R E N D U S D E S R E U N I O N S  
=====  
D U C O N S E I L M U N I C I P A L  
=====

SEANCE DU 11 JANVIER 1983

I- Demandes de certificats d'urbanisme :

les demandes présentées reçoivent un avis favorable .

II- Ramassage des ordures ménagères :

Suite à la demande effectuée par Monsieur MILAN Jean-michel concernant une demande d'augmentation de 12% Pour le ramassage des ordures ménagères, le conseil Municipal donne son accord et autorise le Maire à signer l'avenant correspondant .

III- Plan de circulation dans le bourg :

Afin de pouvoir instaurer un sens unique dans le bourg, la D.D.E. propose à la commune un plan de circulation d'un montant estimatif de 730 000 FRANCS, (somme justifiée par la démolition et la reconstruction d'une partie du presbytère et le renforcement du pont de la Boème. Le Conseil Municipal n'a pas retenu ce projet trop coûteux.

SEANCE DU 8 FEVRIER 83 :

I- RAMASSAGE SCOLAIRE :

Suite à la demande des transports Citram, le Conseil Municipal accepte la demande d'augmentation d'un prix journalier de ramassage scolaire qui passe donc à 859,50 francs .

II- Demande de local pour la section Danse MODERNE :

La section du S.C.M. ayant pris de l'extension, le conseil municipal décide la création d'une "maison pour tous" pour les sections culturelles du S.C.M.

III- Demande de C.U. :

Les demandes présentées reçoivent un avis favorable.

IV- Questions diverses :

Cabine téléphonique- Le conseil municipal accepte la proposition des P.T.T. quand à l'installation sur le champ de foire d'une cabine publique.

Participation de la commune aux écoles de LA COURONNE- Le conseil Municipal accepte le principe de participation financière aux écoles publique et privée de LA COURONNE pour les enfants de MOUTHIERS fréquentant ces écoles .

SEANCE DU 18 MARS 1983:

Lors de cette seance, le nouveau conseil municipal a été mis en place. Il s'agit de:

Monsieur CLAPAUD André, agriculteur, les forêts  
Monsieur TAMAGNA Jean-pierre, artisan menuisier, le bourg  
Monsieur DEDIEU Jacques, commerçant, le bourg  
Monsieur BREGEAS Roger, agent hospitalier, le bourg  
Monsieur DEXANT Alain, retraité, la foy  
Monsieur CRUEIZE Gilbert, agriculteur, chez les rois  
Monsieur GACHINDIS Claude, contremaître, le bourg  
Monsieur LATHIERE James, chef de division à l'inspection académique, le bourg  
Monsieur GERMON Bernard, professeur, le bourg  
Monsieur BARBE Hugues, prospecteur placier à l'A.N.P.E., le grand guillon  
Monsieur GROS Serge, agriculteur, le grand poineau  
Monsieur MAURICE Régis, boucher, le bourg

Monsieur PRUDHOMME Pierre, moniteur d'auto-école, les reingniers  
Monsieur DEGORCE Yvan, retraité le rosier  
Monsieur BONNET Bernard, ouvrier papetier, gersac  
Monsieur JOBIT Jean-Pierre, agriculteur, la gaillarderie  
Madame PORTE Elyane, chef de service, le msier  
Madame VIDEAU Christiane, éducatrice, le pigeonnier  
Monsieur BOUREAU Albert, agriculteur, le portail

-----  
Puis il a été procédé à l'élection du Maire :

Monsieur GERMON Bernard a été proclamé MAIRE au 2ème tour de scrutin avec 9 voix .

Monsieur CLAPAUD André a été élu 1er adjoint au 1<sup>o</sup> tour de scrutin avec 10 voix .

Monsieur DEDIEU Jacques a été élu 2ème adjoint au 1<sup>o</sup> tour de scrutin avec 14 voix .

Monsieur LATHIERE James a été élu 3ème adjoint au 1<sup>o</sup> tour de scrutin avec 11 voix .

Monsieur TAMAGNA Jean-Pierre a été élu 4ème adjoint au 2ème tour de scrutin avec 13 voix .

Monsieur DEGORCE Yvan a été élu 5ème adjoint au 3ème tour de scrutin avec 9 voix .

SEANCE DU 24 MARS 1983 :

I - COMMISSIONS COMMUNALES ET AUTRES :

Commission des finances : C.M.= Conseiller municipal

Président délégué : M. LATHIERE James C.M.

Vice-présidents : Mme PORTE Elyane, C.M., M. DEDIEU Jacques C.M.

membres : MM. GROS Serge, C.M., VALLAT Raymonde, JOBIT Jean-Pierre C.M., GACHINOIS Claude C.M., ROUSSEAU Jean-Louis, ROUX Claudette

Commission des travaux :

Président délégué : M. CLAPAUD André, C.M.

Vice-présidents : MM. TAMAGNA Jean-Pierre C.M., BREGEAS Roger C.M., PRUDHOMME Pierre C.M., GACHINOIS Claude C.M.

membres : MM. BOUREAU Albert C.M., GOURSAUD Jean-Michel, MILAN Jean-Marc, JOBIT Jean-Pierre C.M., MAURICE Régis C.M., LECHAT Dominique, DEGORCE Yvan C.M., PLOQUIN Gilles, SAVIN Guy .

Commission scolaire :

Président délégué : M. DEDIEU Jacques C.M.

Vice-Présidents : Mme VIDEAU Christiane, C.M., M. BONNET Bernard C.M.

mem bres : Melle PERON Gillette, Mme ROUX Claudette, Melle BOYé Catherine, M. COPPENS Aloïs, Melle AUPETIT Nicole, Mme MICHAUD Brigitte, Mme PORTE Elyane C.M., M. LATHIERE James, C.M.

Commsâion pour l'emploi :

Président délégué : M. BARBE Hugues, C.M.

Vice-présidents : MM. MAURICE Régis C.M. et TAMAGNA Jean-Pierre C.M.

membres : MM. DUMAIS Jean, LIPPI Jacques, Mme VIDEAU Christiane C.M., M. LATHIERE James C.M., DEXANT Alain C.M., ROUX Pierre, SPARTON Marie-Stelle .

Commission du cadre de vie :

Président délégué : M. BREGEAS Roger C.M.

Vice-présidents : Mme VIDEAU Christiane C.M. M. LATHIERE James C.M.  
membres : Mmes MICHAUD Brigitte, CLEMENT Michèle, VALLAT Raymonde, M. RIFFAUD  
Gérald, Mmes BOUSSEAU Sylvie, VIGNAUD Françoise, AUPETIT Nicoel, MM SOULARD Xavier  
ALANORE Claude, ARVENNE Claude, BARBE Hugues C.M., BONNET Bernard C.M., MAURICE  
Régis C.M., Melle PERIN Gilette .

Commission du P.O.S. :

président délégué : M. CRUEIZE Gilbert C.M.

Vice-présidents : MM. LATHIERE James C.M. et GACHINOIS Claude C.M.

Membres : MM. PLOQUIN Gilles, M. JOBIT Jean-Pierre C.M., ROUX Pierre, MILAN Jean-  
Marc, COPPENS Aloïs, BUISSON Serge, BOUREAU Albert C.M., BREGEAS Guy, Mme VALLAT  
Raymonde, Melle PERIN Gilette .

## II - Syndicats Intercommunaux :

Le Conseil Municipal a ensuite désigné deux délégués pour les Syndicats Inter-  
communaux suivants :

SIVOS La Couronne : M. DEDIEU et Mme PORTE

Office du tourisme : MM LATHIERE, PRUDHOMME et GACHINOIS

Syndicat communes pour personnel : MM GACHINOIS et BONNET

SMITOM : MM. CRUEIZE et GACHINOIS

Synd. lutte fléaux atmosphériques : MM CRUEIZE et GROS

SIAH de la vallée de la Charraud : MM JOBIT et CRUEIZE

SIAH de la vallée de la Boème : MM JOBIT et BOUREAU

SAEP de la Boème : CRUEIZE, DEGORCE, LUCAS (suppléant)

Synd. électr. canton de Blanzac : MM JOBIT, THUILLIER, LUCAS (suppléant)

délégués au cimetière : MM DEGORCE et DEXANT.

## III - INdEmnités Maire et adjoints :

Le Maire explique au Conseil qu'actuellement l'indemnité maximum annuelle alloué  
au Maire et aux adjoints 88789 Francs . La somme totale inscrite au budget étant  
de 53 000 Francs, le Maire propose donc de diminuer chaque indemnité afin de ne  
pas dépasser la somme inscrite au budget . Cette proposition est acceptée à  
l'unanimité .

SEANCE DU 14 AVRIL 1983 :

### I - Révision partielle du budget primitif 83

Trois modifications sont apportées au budget :

- . augmentation des prévisions en redevances des usagers raccordés à l'assainissement ;
- . la somme prévue pour combler le déficit assainissement pourra donc être diminuée d'autant ce qui permet une diminution du taux des impôts locaux ;
- . la troisième modification porte sur des modifications internes au chapitre des subventions .

### II - Stationnement dans le bourg

Suite aux abus de stationnement dans le bourg, le Conseil rappelle que le stationnement est réglementé par arrêté municipal . Il décide d'autre part de refaire la matérialisation sur la voie publique .

### III - Choix des fournisseurs à la cantine

Le Conseil décide de lancer un appel d'offres auprès des deux bouchers de Mouthi pour la fourniture de viande à la cantine scolaire .

### IV - Maison de retraite

Un groupe de travail s'est constitué ; il est composé de : MM. DEGORCE, CLAUD, DEDIEU, GACHINOIS, LATHIERE, JOBIT, BARBE, MAURICE, PRUDHOMME, Mme PORTE, Melle PERIN, Mme ROUX .

#### V - Questions diverses

- . Suite à Une proposition faite par M. MEUNIER, le Conseil municipal décide de se porter acquéreur pour la parcelle C 1402 d'une superficie de 1ha 19a 14ca .
- . suite à la demande faite par les transports Citram, le conseil municipal accepte l'augmentation de 3,5% qui porte le prix de journée à 889,50 F
- . Le Conseil municipal décide de demander à la D.D.E. la pose d'un panneau de limitation de vitesse sur le C.D.12 avant le lotissement communal "les justices".
- . dépôt d'ordures derrière le cimetière - le chemin longeant le cimetière sera barré de façon à empêcher les camions de passer pour déposer des ordures derrière le cimetière . . . .
- . Le Conseil municipal accepte le legs de 1000 Francs laissé par Mme Berthe Raud à la commune à charge pour celle-ci d'entretenir son tombeau .
- . trois demandes de certificats d'urbanisme reçoivent un avis favorable .

#### SEANCE DU 11 MAI 1983 :

##### I - Salle de jeux à l'école maternelle

Les entreprises suivantes ont été retenues pour les travaux de transformation du préau en salle de jeux à l'école maternelle :

- . maçonnerie couverture : BLANCHARD Gérard
- . menuiserie : TAMAGNA Jean-Pierre
- M menuiserie métallique : SOULARD Philippe
- . peinture : BREGIER Jean-Jacques
- . électricité : BROUILLET Michel
- . chaufferie : CHASTAGNOL Jean-Paul

##### II - Assainissement

Travaux 5ème tranche - le dispositif de financement est accepté .

Montant estimé des dépenses .....	8 00 000 F
" de la subvention .....	480 000 F
" emprunt .....	320 000 F

##### III- Certificats d'urbanisme

Les cinq demandes présentées reçoivent un avis favorable .

##### IV - Chemins ruraux

Suite au devis estimatif et descriptif établi par la D.D.E. le conseil municipal décide de faire effectuer un certain nombre de travaux sur les chemins ruraux .

#### SEANCE DU 11 JUIN 1983 :

I - Aménagement du secrétariat de la mairie Afin de permettre de meilleures conditions de travail, un aménagement du secrétariat va être entrepris ainsi que l'aménagement d'un bureau du Maire .

II - Achats de terrains - Le Maire expose au conseil municipal la nécessité d'acquérir les terrains suivants : Terrain appartenant à Mme MICHAUD pour la maison de retraite, terrain appartenant à la SNCN pour la construction d'un atelier municipal .

III - Embauche d'un cantonnier - Un cantonnier a été embauché pour une période de trois mois, en raison des congés annuels, des travaux à effectuer à l'école maternelle et du congé de maladie d'un cantonnier .

IV - Demandes de C.U. les cinq demandes présentées reçoivent un avis favorable .

##### V - Questions diverses

- . l'achat d'un camion-benne est décidé pour la somme totale de 94880 Francs TTC
- . M. Prudhomme est désigné comme délégué de la prévention routière
- . un panneau sens interdit sera apposé au rosier sur le chemin reliant le Rosier au taillandier .

# LE BUDGET PRIMITIF 1983

=====  
=====

Le budget, voté tout d'abord fin février, a été modifié grâce à des renseignements plus précis concernant les recettes de l'assainissement .

Les dépenses de fonctionnement prévues se décomposent ainsi :

Denrées (cantine) et combustibles	: 303 000 Francs
Personnel	: 845 000 Francs
Impôts et taxes	: 10 000 Francs
travaux bâtiments et chemins	: 226 000 Francs
Participations intercommunales	: 373 465 Francs
Subventions	: 61 680 Francs
Gestion générale (dont ramas.Scol.)	: 230 000 Francs
Frais financiers	: 514 825 Francs (dont 296 479 F d'intérêts et 218 346 F de subvention au budget de l'assainissement) .

Les recettes comprenant 1 052 417 Francs de dotation globale de fonctionnement accordée par l'état et 1 073 075 Francs de part communale d'impôts locaux s'élèvent bien sûr à 2 578 683 francs également .

Le Conseil Municipal n'a pas eu à aggraver la charge fiscale qu'il se trouve limitée à ce qui a été fixé par la Direction Générale des Impôts, soit par rapport à 1982 une augmentation de 13 % pour les taxes d'habitation et sur le foncier bâti, 10% pour la taxe sur le foncier non bâti et 6,46 % pour la taxe professionnelle .

D'autre part, les recettes d'investissement font apparaître un excédent de 816 000 Francs dont l'utilisation la plus judicieuse va être étudiée .

---

## FLASH - INFO

=====  
=====

Nous rappelons à la population que le dépôt derrière le cimetière n'est pas destiné aux ordures ménagères mais seulement aux matériaux (gravats, pierres de démolition etc...) Le dépôt sera fermé à partir du lundi 27 Juin, la clé sera disponible à la Mairie uniquement pour les matériaux de Mouthiers . En ce qui concerne les ordures ménagères, une benne sera à la disposition du public dans la cour de la mairie en cas d'absolue nécessité .

-----  
En vue d'établir un budget d'aide sociale les personnes non affiliées à une caisse mutualiste ou complémentaire d'assurance sociale sont priées de se faire connaître à la Mairie .

-----  
La signalisation réglementant le stationnement étant en place, les usagers sont priés de la respecter pour le bien de tous .

-----

# LES ASSOCIATIONS DE MOUTHIER S

=====  
 =====  
 =====

En voici la liste avec quelques uns des responsables qui peuvent être contactés pour adhérer ou administrer .

Club du 3 <sup>e</sup> âge	Melle PERIN la combe au roi M. MANARANCHE le bourg
Football	M. LAMAZIERES le bourg M. METAYER le bourg
Ping-Pong	Melle DEDIEU Anne le bourg M. PONCABARE Alain le bourg
Danse	Mme QUIRAS Muriel le bourg Mme VIGNAUD François le bourg Mme LACHAISE Jocelyne lot.Com.
Athlétisme	M. PAJAUD chez les rois
Gymnastique volontaire	Melle LUPETIT Nicole la chaveterie Mme DEDIEU Eliette le bourg
Yoga	Mlle PERIN la combe au roi
Pétanque ( à relancer - statuts existants mais pas de bureau)	
Comité des Fêtes	M. BREGEAS Roger le bourg M. SALAHA les justices
Pêche (tourbières)	M. LASSALLE Jacky la péreuse M. PLOQUIN Gérard grandchamp
Pêche (rivière) "le roseau de la Boème"	M. MORISSE La Couronne
Chasse	M. MANDIN le bourg M. GROS le grand poineau
Conseil Parents d'élèves	M. BREGEAS Guy la croix guillaud Mme GLAPPIER gersac
Aide à domicile en milieu rural	M. CLAPAUD les forêts
Ciné-Club	Mme VALLAT la cabane Melle TAMAGNA Fanny le bourg
Maison des Jeunes	M. PONCABARE Alain le bourg M. GERMON Michel le bourg Melle TAMAGNA Fanny le bourg
F.N.A.C.A.	M. RIVET Yvon le roc
Union fraternelle des anciens militaires	M. GACHINOIS Claude le bourg
Scouts	M. l'abbé BONNAUD Mouthiers
Projet de club de cyclotourisme	M. BREGEAS Roger le bourg
Secours Populaire Français	Mmes TRIGEAUD, FRANK et RIVET, institutrices
Association pour l'Utilisation des Ressources Énergétiques	M. PLOQUIN Gilles grandchamp M. GERMON Bernard le bourg

La maison des jeunes et de la culture de Mouthiers organisait le 29 mai son quatrième rallye qui groupait au départ quatre-vingt-dix concurrents répartis en treize équipes. Jeunes et moins jeunes étaient représentés puisqu'on remarquait une concurrente de 7 ans; christine, qui fit ses vingt-cinq kilomètres avec aisance, et des prochains membres du 3<sup>ème</sup> âge.

Après s'être inquiétés des six moines enterrés sous la sacristie, nos concurrents gagnèrent Torsac en passant par La Foix, Le Rosier et Voeuil tout en préparant les réponses aux questions et en faisant cueillette de feuilles variées.

Une deuxième étape les menait par Fouquebrune et Houme, en enrichissant leurs connaissances, à la mercerie où avait lieu le déjeuner tant attendu et bien entendu la proclamation des résultats. Les faibles écarts entre les équipes permettaient quand même un classement.

Chaque équipe fut invitée à lire le poème qu'elle avait dû composer et l'un d'entre eux ayant tout permis de découvrir que Mouthiers avait sa poétesse, Nous tenons à vous faire profiter de ce chef-d'oeuvre dont l'auteur semble vouloir conserver l'anonymat, mais à qui l'on peut donner le pseudonyme d'HETEE

Pour venir ici à vélo  
Ce ne fut pas de tout repos  
Car partant de Mouthiers-sur-boëme  
Il fallait composer un poème.  
Le long de la Charraud  
L'inspiration ne faisait pas défaut  
On admirait les coquelicots  
Qui se penchaient vers nos vélos.  
Sur ces petites routes tranquilles  
Les questions n'étaient pas faciles  
Mais la nature en éclosion  
Nous laissait pleins d'admiration.  
Nous pédalions pleins d'entrain  
Chantant le long des chemins  
Et le plaisir était le même  
Sur un vélo ou un tandem.

Le retour se fit à vélo par les divers parcours que les concurrents jugèrent préférables en tenant compte de considérations sur les distances, l'importance des côtes, voire la beauté du paysage.

Le conseil municipal était aussi représenté par son maire, un adjoint et trois conseillers dont l'un, vu son âge, avait rejoint l'arrivée en auto.

LA FRAIRIE DE LA PENTECÔTE

A l'occasion de la pentecôte le comité des fêtes avait organisé la traditionnelle frairie.

Pendant ces trois jours un nombreux public s'était donné rendez-vous autour des nombreuses attractions et manèges installés sur le champ de foire.

Le dimanche sur le circuit habitué la course cycliste fut apremment discutée et revint au jeune FONTENOY, secrétaire de l'ACOB: le lundi s'affrontèrent toute l'après midi 40 doublettes. Le premier concours fut remporté par l'équipe PIERRE ALLE, les deux autres par DEVICHY et CHIRAY. Pendant ce temps des jeux furent organisés à l'intérieur de la salle de bal à l'adresse des plus jeunes. Enfin pour clore cette manifestation le soir un feu d'artifice fut offert à la population.

COMPOSITION DU COMITE DES FÊTES

<u>président</u>		<u>Membres actifs</u>	
Monsieur BRUGEAT riger	tel. 97 97 13	M. TAGNA jean-pierre	tel. 97 94 40
<u>vice président</u>		M. ALANDRE clauda	tel. 97 96 31
M. GUARDU léonid	tel. 97 93 66	M. ROBLES denis	tel. 97 98 15
<u>trésorier adjoint</u>		M. TRICHARD francis	tel. 97 92 45
M. BONNET bernard	tel. 97 93 38	M. BLANLOEIL jean-louis	tel. 97 96 78
<u>trésorier</u>		M. BUREAU maurice	tel. 97 94 16
M. HASSAN pierre	tel. 97 97 68	M. CAPELOT serge	tel. 67 82 09
<u>secrétaire</u>		M. LAURIERE bernard	tel. 97 98.84
M. SALAHA richard	tel. 97 98 96	M. CHOTARD michel	tel. 97 97 77
<u>secrétaire adjoint</u>		M. CHABERNAUD gilbert	tel.
M. RIFFAUD gerald	tel. 97 94 74	M. DREANT marc	tel. 97.98.11
		M. DEDIEU jean-christophe	tel. 97.92.06
		M. GLANTIER ramond	tel. 97.98.30
		M. SUJET Serge	tel. 97.98.42
		M. GANNE gerard	tel. 97.95.33

SPORTING-CLUB de MOUTHIERS  
SECTION FOOT-BALL

ASSEMBLEE GENERALE DU 17 JUIN 83.

CELLE-CI S'EST TENUE EN PRESENCE D'UN NOMBRE RESPECTABLE DE LICENCIES.  
APRES AVOIR TIRE UN TRAIT SUR LA SAISON ECOULEE - LE BILAN MORAL EST  
MOYENNEMENT SATISFAISANT ; QUANT AU BILAN FINANCIER, IL LAISSE APPARAITRE UNE  
GESTION TOUT A FAIT SAIN - LE COMITE DIRECTEUR A FAIT PROCEDER AU RENOUELEMENT  
DU BUREAU.

EN VOICI LA COMPOSITION :

PRESIDENTS D'HONNEUR : MM PLOQUIN  
GERMON (MAIRE DE NOTRE LOCALITE)

PRESIDENT : M LAMAZIERES MARCEL

VICE-PRESIDENTS : MM BILLOUT JAMES  
BREGIER JEAN-JACQUES

SECRETAIRE : M METAYER BASILE  
ADJOINT : M EDELY JOEL

TRESORIER : M FORGERON JEAN-PIERRE  
ADJOINT : M EDELY GUY

MEMBRES : MM BENNACEUR, BERTU, BODIN, BUISSON, CHAUVERON,  
DENAUD, DESVAGES, GACHINOIS, MAUBRAY, MAURICE,  
TAMAGNA, THOMASSIN, VILLECHALANNE.

CETTE NOUVELLE EQUIPE SOUHAITE REPARTIR SUR DES BASES SOLIDES ET ESPERE  
QUE TOUTS REPONDRONT FAVORABLEMENT AFIN QUE LA SAISON A VENIR SE DERoule DANS LA  
MEILLEURE AMBIANCE.

L'ENCADREMENT DE L'ECOLE DE FOOT-BALL (POUSSINS, PUPILLES ET MINIMES)  
A ETE CONFIE A MM BUISSON, MAUBRAY, EDELY, VILLECHALANNE, CHAUVERON, THOMASSIN  
ET BERNARD.

LE BUREAU LANCE UN APPEL AUX JEUNES (NES ENTRE LE 01/08/69 ET LE 31/07/77  
DESIRANT PORTER LES COULEURS DE NOTRE CLUB, ET INVITE LES PARENTS A FAIRE INSCRIRE  
DANS LES MEILLEURS DELAIS LES FUTURS CHAMPIONS AUPRES DE :

MM LAMAZIERES TEL. 97.95.17  
METAYER TEL. 97.92.58 (APRES 18 H 00)  
97.92.01 (DE 8 H 00 A 18 H 00)

COMME CHAQUE ANNEE POUR LE 14 JUILLET, LE CLUB ORGANISE SON MECHOUI AVEC  
CONCOURS DE PETANQUE EN DOUBLETTES. UNE DATE A RETENIR,....

## A S S O C I A T I O N D E D A N S E = = = = =

Depuis 3 ans, un atelier de danse contemporaine a été créé pour les enfants de 7 à 11 ans. Cette année, à l'initiative de la monitrice GV et à la demande des participantes, la danse vient compléter une fois par mois les séances de gymnastique. DE là, un groupe d'adultes décide de maintenir une fois par semaine (le mercredi de 18H à 19H ) un atelier de danse contemporaine. Ce qui fait qu'à travers ces deux activités, nous contactons:

- 35 enfants
- 53 adultes GV
- 10 adultes danse.

Les parents et les animateurs des sections veulent aujourd'hui élargir ces moments d'expression et de travail corporel.

Ils désirent proposer en plus de la gymnastique et de la danse contemporaine, des cours de classique et de jazz; ceci en tenant compte des demandes qui ont été faites.

Après sondage , il s'avère qu'une trentaine d'enfants aimerait pratiquer la danse classique. Pour le jazz, les adolescentes ainsi qu'une dizaine d'adultes montrent un grand intérêt.

Pour ce qui concerne la danse contemporaine, les enfants désirent continuer, et certains parents voient une complémentarité entre la danse classique, qui proposera un travail corporel plus intense et rigoureux, et les ateliers de contemporain qui développent l'imagination, la mise en scène et le mouvement chez l'enfant.

Sur l'initiative de l'animatrice, d'un groupe de parents, et grâce à des chauffeurs bénévoles, une sortie au théâtre d'Angoulême a pu être organisée un mercredi après-midi pour le spectacle du "coeur suspendu".

Les enfants ont beaucoup apprécié le spectacle, ont pu dialoguer avec les danseurs, et ont été interviewés par des journalistes.

L'association organise un spectacle gratuit le 11 juin en soirée.

L'atelier club de danse enfants vivra pour la deuxième fois sa fête de fin d'année en relation avec l'école, le 18 juin à 20H30, salle polyvalente. Entre temps, il a déjà proposé une animation spectacle pour le troisième âge.

## G Y M N A S T I Q U E V O L O N T A I R E = = = = =

La GV existe à Mouthiers depuis 10 ans; elle compte cette année 55 adhérentes et une participation hebdomadaire d'une trentaine de personnes.

Au cours de l'assemblée générale de début d'année, il a été décidé, afin d'apporter un complément agréable à la GV d'alterner les séances de gymnastique avec des séances de danse : expression corporelle et danse moderne.

Cette alternance a abouti à la création d'une association danse (adultes-enfants).

Une nouvelle réunion aura lieu dans le mois de juin afin de renouveler le bureau et de préparer la saison prochaine.





S T A G E D ' I N S E R T I O N P R O F E S S I O N N E L L E

Entrepreneur:

Nom du chef d'entreprise :

Adresse:

Activités de l'entreprise:

Nombre de stagiaires acceptés:

Remarques éventuelles:

Formation:

Nom:

Adresse:

Formation que vous souhaitez transmettre:

Dans quelles conditions!

Sous quelles formes?

Séances pratiques, séances théoriques:

Quand seriez vous disponible!

Remarques éventuelles:



## DU COTE DE L'ECOLE

### LE SEJOUR DE C.M.2 A S<sup>t</sup> LARY

Le 18 avril au matin nous sommes sortis, joyeux pour s<sup>t</sup> Lary. LE car a pris aussi les élèves de Laprade, puis nous nous sommes arrêtés vers midi à Villeneuve de marsan où nous avons déjeuner. Vers 16 H 30, nous sommes arrivés au Centre d'altitude de la charente, un peu énérvés.

Un bon goûter nous attendait . Ensuite nous avons placé nos affaires dans nos armoires, fait nos lits puis rangé nos cahiers et nos livres dans notre nouvelle classe; c'était l'heure du dîner. Nous avons fait connaissance avec les autres enfants et les animateurs. Ce premier soir nous avons mis longtemps pour nous endormir. Nos journées vont maintenant se partager entre le travail en classe et les sorties.

Voilà notre emploi du temps:

7H15: Lever, toilette

7H45: Petit déjeuner; on fait son lit.

8H30:à 12H: En classe

12H15: Déjeuner

13H30:à 17H: Sortie (parfois jusqu'à 19H)

17H15: Goûter

17H45:à 19H: Animation

19H15: Dîner

20H45: COUCHER

21H: Eteint la lumière

Nous avons fait de longues promenades dans la montagne: nous avons découvert la flore et la faune de cette région; nous avons vu beaucoup de petits villages typiques autour de S<sup>t</sup> Lary et nous avons remarqué qu'ils étaient surtout habités par des personnes âgées.

Au cours de nos promenades, en particulier dans la vallée du Moudang, nous avons observé les torrents, vu de nombreuses sources et de nombreuses cascades. Par un sentier étroit et raide, nous avons découvert l'ardoisière d'Agos. Nous avons encore vu beaucoup de choses intéressantes: des conduites forcées, l'usine hydroélectrique, les prises d'eau en montagne le lac de Génes et son barrage, le musée du parc national...

Un dimanche nous avons pris le téléphérique pour aller pique-niquer au Plô d'Adet, nous avons été un peu inquiets, car pour beaucoup d'entre nous c'étaient la première fois.

Ce séjour nous a beaucoup plu, aussi nous remercions la municipalité de Mouthiers, le conseil général de la charente ainsi que nos parents qui nous ont permis de passer 24 jours à s<sup>t</sup> Lary .

Texte collectif du C.M.2.  
classe de M<sup>me</sup> TRIGEAUD

SEJOUR EN CLASSE VERTICALE AUBETERRE  
D'UNE CLASSE PRIMAIRE DE FOUTIERS

Du 25 au 29 avril, la classe de CE, (sans oublier les élèves de CP) a vécu 5 jours de classe de découvertes à Aubeterre. (Tout comme leurs camarades de CE, en 82 et en 81).

CE centre se trouve dans les locaux de l'école mis à la disposition des classes du département qui désirent vivre une telle expérience.

L'émotion était grande en ce lundi 25 au matin quand il a fallu quitter maman et papa, pour la première fois (le plus souvent).

Et c'est l'un des intérêts de ces séjours que de faire vivre à ces jeunes enfants leur première expérience de vie en collectivité.

Tout est différent de la vie en famille: le moment de la toilette, le dortoir qui surprend tout le monde avec ses lits superposés, etc ...

Mais la classe découverte présente encore beaucoup d'autres intérêts: il y a bien entendu la découverte du milieu local, et des activités que l'on n'a pas l'habitude de pratiquer en classe généralement: le montage d'une ligne, en vue d'une partie de pêche ou la confection d'un dessert pour le repas du soir, par exemple:

#### "LES POMMES BRILLANTES

On a mis soixante-quatre morceaux de sucre dans une casserole avec deux verres d'eau.

On a mis sur le feu et on a tourné. Puis on a ajouté un colorant. On avait mis un bâton à chaque pomme qu'on a plongée dans le sirop épais. Il faut tourner pour que le sucre ne tombe pas. On a mis les pommes dans un plat.

Pour le dessert, on avait chacun une belle pomme brillante, rouge ou verte"

D'après MARIE

Des observations et des expériences ont été faites au bord de l'eau:

"On a été au bord d'un ruisseau qui a beaucoup de courant, avec de petites cascades et des tourbillons. On a fait tourner plusieurs moulins: plus le courant est fort, plus le moulin tourne vite .

Un autre groupe a essayé de construire des moulins..."

D'après MARIE

Il y a eu aussi des jeux d'orientation, des visites, l'église monolithe, l'église ST Jacques, une ferme, etc...

"D'abord, on a visité la porcherie. On a vu deux verrats; l'un se roulait dans la boue, l'autre était tout sale.

Puis on a vu les truies avec leurs porcelets; des petits tetaient leurs mères.

On a visité l'étable. Les vaches avaient les cornes coupées pour qu'elles ne se blessent pas. On a vu des veaux et un taureau.

On a caréssé le museau d'une vache."

D'après Sandrine et David

Dessin de Sébastien



On rentre de la paille dans l'étable

Avec la classe de M<sup>elle</sup> RENAUD (enfants de CP d'Angoulême) nous avons fait un grand jeu de l'oie au bord de l'eau.

En barque on est allé sur l'île du plan d'eau pour le grand jeu de l'oie. La première épreuve c'était de lancer une balle de tennis dans un seau. Après on a fait des ricochets. PUIS la barque est revenue nous chercher"

Frédéric

Les enfants tiennent à remercier leurs parents et la municipalité pour ce séjour agréable et intéressant; Merci aussi à Monsieur Le Maire qui a eu la gentillesse de nous conduire nos bagages.

Et pour terminer, voici deux interprétations de la même anecdote.



## II. LES OBJECTIFS DE L'ÉCOLE MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE.

Les objectifs de l'école de Jules FERRY étaient fondés sur :

- Souci de la démocratie
- Volonté d'ouverture au monde
- Sens des valeurs morales

### A- Objectifs de la Maternelle

\*Socialisation de l'enfant (apprendre à l'enfants à écouter l'autre, à respecter l'autre, à dialoguer)

Donc des contacts très importants entre les parents et les enseignants pour préparer l'enfant à son entrée à l'école sont nécessaires. Pour une bonne intégration de l'enfant il est souhaitable que ces contacts se poursuivent tout le long de sa scolarité: c'est la formation d'une équipe éducative qui concerne toutes les personnes susceptibles de s'occuper de l'enfant.

#### \*Eveil de l'enfant:

Lui donner la connaissance de son corps et de son esprit. Prendre conscience de ce que l'enfant peut faire, l'enfant ayant déjà une "histoire", éveiller son esprit d'observation, son raisonnement, sa logique, son esprit critique, son esprit créatif, imaginatif sans oublier l'aspect artistique poétique et les possibilités manuelles de l'enfant.

Le développement du langage est très important à l'école maternelle, il s'agit d'enrichir les moyens de communication pour aider à se personnaliser, s'affirmer, être responsable et autonome.

#### \*Sécurisation de l'enfant.

-Donner confiance à l'enfant/ éviter de répercuter nos angoisses (parents et enseignants) sur lui.

-Détecter des handicaps au plus tôt.

-Apprendre à bien vivre les différences (respect de l'autre et de sa liberté)

-Respecter le rythme des enfants: accepter que les enfants n'aient pas le même rythme et ne soient pas toujours capables d'aborder les mêmes choses au même moment. La lecture en 3 ans est un bien et nécessite une liaison maternelle-CP-, cette liaison est un premier pas vers l'école élémentaire

### B-Objectifs de l'école élémentaire

-Poursuivre tous les objectifs de l'école maternelle.  
En particulier le développement psycho-moteur.

-Donner la maîtrise de la lecture et de l'écriture ce qui permet à l'enfants d'accéder à l'indépendance et au savoir, d'autre part préparer l'enfant à son entrée en 6<sup>ème</sup>, l'enfant qui a des difficultés en 6<sup>ème</sup> serait celui qui aurait mal maîtrisé le langage, la lecture et l'écriture.

-Actualiser l'enseignement pour permettre une ouverture sur la vie (nécessité d'une formation et information permanente pour les enseignants, aide psycho-pédagogique continue, élargissement du rôle des conseillers pédagogiques par l'action fréquente d'intervenants.)

(caractérisés par exemple) peuvent être mal acceptés par les autres enfants.

↳ Dans chaque école, il pourrait y avoir une classe ouverte avec certaines activités communes avec les autres élèves.

### Les difficultés scolaires

Définition: Un enfant est en difficulté quand il a eu une certaine incapacité à suivre toutes les activités de sa classe.

#### Les différentes difficultés

- Intellectuelles;
  - \* Compréhension
  - \* Mémorisation et assimilation
  - \* Expression orale, écrite, graphique et motrice
  
- Psychologiques;
  - \* Troubles du comportement: timidité (blocage à l'oral)
  - \* D'ordre relationnel: rapports:
    - Parents-enfants
    - Parents-enseignants
    - Parents-entre eux
    - enfants -enseignants
    - Enfants entre eux
  - \* Refus de l'école
  
- Domaine extérieur à l'enfant
  - \* Rythmes scolaires
  - \* Milieu familial défavorable
  - \* Fatigue due à une vie familiale mal adaptée à l'enfant (télévision, sorties---)

### Les remèdes possibles

- Recherche de tous les moyens susceptibles d'éveiller l'intérêt des enfants:
  - \* Introduction de techniques nouvelles (ordinateur---) après formation des maîtres
  - \* Ouverture sur le monde.
  
- Classes moins chargées permettant un soutien efficace
- Confiance entre parents, enfants, enseignants.
- ↳ Formation pédagogique mais aussi psychologique des maîtres pour permettre une meilleure écoute de l'enfant.
  
- Rapports plus étroits avec les G A P P (groupe d'aide psychologique pédagogique) avec
  - soit déplacement des rééducateurs vers les classes
  - soit l'implantation de G A P P plus nombreux

### -Meilleur échelonnement et harmonisation des programmes/

Les instructions officielles gagneraient à être plus claires et plus précises quand aux contenus des programmes en particulier pour les grandes classes. (Cycle moyen )

### -Aider les enfants en difficultés:

Soutien à l'intérieur de l'école, aide psycho-pédagogique de beaucoup élargie

-Réduire les effectifs de l'école maternelle et élémentaire pour individualiser l'enseignement.

L'enfant est un individu et l'action éducative pour être bénéfique doit être le plus souvent possible individualisée

## \*II LES RYTHMES SCOLAIRES

### L'année scolaire

Elle est à revoir. Les grandes vacances sont trop longues; les trois trimestres aussi, surtout le premier. Des périodes de 2 mois seraient préférables.

La rentrée aurait lieu début Septembre. Les congés de Toussaint seraient allongés de 2 ou 3 jours (dernière semaine d'octobre et 2 ou 3 jours en novembre); il y aurait 2 semaines de congé pour Noël, 10 jours en Février (du vendredi soir au jeudi matin) et 2 semaines à Pâques.

### La semaine

Les parents présenteraient davantage de sorties, d'éducation physique et d'activités manuelles-

Maintien de la semaine telle qu'elle est organisée actuellement avec la possibilité, pour les parents disponibles d'intervenir dans les classes avec de petits groupes d'enfants pour des activités d'éveil: labo-photo, découverte de la nature, couture---

### La journée

Trop peu de temps pour jouer après le repas de midi (entrée des classes à 10H15) Il faudrait avoir la possibilité de ne rentrer qu'à 13H30 (interclasses d'au moins 1H30 )

P A R E N T S D ' E L E V E S

GARDERIE ET CENTRE DE LOISIRS DU MERCREDI

Il est rappelé à toutes les familles et en particulier à celles qui sont nouvellement installées dans notre commune, qu'elles ont la possibilité de faire garder leurs enfants avant la classe (sauf le samedi) à partir de 7 H et après la classe jusqu'à 19 h AINSI QUE Le mercredi toute la journée de 7 H à 19 H .

Les enfants peuvent bénéficier de ces services pendant les seuls jours ou périodes vous concernant.

Garderie et centre de loisirs du mercredi fonctionnent dans le restaurant scolaire avec du personnel communal titulaire du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur; du matériel, des jeux, des activités sont proposés aux enfants.

Les tarifs actuellement en vigueur sont les suivants:

-garderie des jours de classe: 110 F par mois ; 88 F par enfant si au moins deux de la même famille: 11 F par jour pour un enfant fréquentant exceptionnellement .

Centre de loisirs du mercredi: 27,50 F par mercredi; 23 F par enfant si au moins deux de la même famille.

Ces tarifs sont divisés par deux pour une fréquentation à mi-temps. Inscription auprès des animatrices ou de la mairie .

=====

F L E U R I R L A F R A N C E

=====

La XXVème campagne "Fleurir la France" se déroulera cette année dans des conditions un peu différentes de celles des années passées . Le jury départemental sera composé de professionnels et de personnes choisies eu égard à leurs compétences en la matière . Il sera présidé par Monsieur MOTARD, Conseiller général de La Couronne .

Le règlement laisse désormais une initiative beaucoup plus grande que par le passé aux organisateurs départementaux de concours . Le Comité National pour le fleurissement de la France confie au jury départemental le soin de désigner celui ou ceux dont le fleurissement exceptionnel mérite une distinction sous forme d'un diplôme national .

Notre concours communal devra avoir lieu avant le 30 Septembre 83 . Nous vous encourageons donc vivement à fleurir vos jardins et maisons afin de rendre notre Mouthiers encore plus accueillant .



STATE OF TEXAS  
COUNTY OF [ ]

THIRD

I, the undersigned, Clerk of the County of [ ] State of Texas, do hereby certify that the within and foregoing is a true and correct copy of the original as the same appears in the records of the County of [ ] State of Texas, and that the same is a true and correct copy of the original as the same appears in the records of the County of [ ] State of Texas.

FOUR

I, the undersigned, Clerk of the County of [ ] State of Texas, do hereby certify that the within and foregoing is a true and correct copy of the original as the same appears in the records of the County of [ ] State of Texas, and that the same is a true and correct copy of the original as the same appears in the records of the County of [ ] State of Texas.

FIFTH

I, the undersigned, Clerk of the County of [ ] State of Texas, do hereby certify that the within and foregoing is a true and correct copy of the original as the same appears in the records of the County of [ ] State of Texas, and that the same is a true and correct copy of the original as the same appears in the records of the County of [ ] State of Texas.

STATE OF TEXAS  
COUNTY OF [ ]

SIXTH

I, the undersigned, Clerk of the County of [ ] State of Texas, do hereby certify that the within and foregoing is a true and correct copy of the original as the same appears in the records of the County of [ ] State of Texas, and that the same is a true and correct copy of the original as the same appears in the records of the County of [ ] State of Texas.

SEVENTH

I, the undersigned, Clerk of the County of [ ] State of Texas, do hereby certify that the within and foregoing is a true and correct copy of the original as the same appears in the records of the County of [ ] State of Texas, and that the same is a true and correct copy of the original as the same appears in the records of the County of [ ] State of Texas.

EIGHTH

I, the undersigned, Clerk of the County of [ ] State of Texas, do hereby certify that the within and foregoing is a true and correct copy of the original as the same appears in the records of the County of [ ] State of Texas, and that the same is a true and correct copy of the original as the same appears in the records of the County of [ ] State of Texas.